



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique de prévention des soins orthophoniques

Question écrite n° 20180

Texte de la question

M. Pierre Dharréville attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur les enjeux liés à l'orthophonie dans le pays. Il s'agit d'un enjeu majeur de santé publique. La Fédération nationale des orthophonistes tire la sonnette d'alarme et alerte sur la pénurie des soins orthophoniques sur le territoire. Alors que les besoins en soins orthophoniques progressent dans la population, la fédération constate avec inquiétude un déséquilibre important entre l'offre de soins et la demande. Cette situation entraîne des listes d'attentes de plusieurs mois et un épuisement professionnel pour de nombreux orthophonistes. L'orthophonie, qu'elle s'adresse à des enfants ou à des adultes et des personnes âgées, permet au patient d'améliorer ses conditions de vie en société. L'absence de campagnes de prévention des troubles de la communication contribue au renforcement de difficultés importantes dans ces domaines pour toute une partie de la population, alors qu'ils conditionnent l'accès à l'éducation et au travail. Par ailleurs, le taux de féminisation de cette profession est le plus important des professions de santé. Au regard, du niveau de diplômes (bac +5) des orthophonistes, les grilles salariales paraissent inadaptées. En effet, un décret paru en août 2017 reclasse toutes les professions de rééducation niveau de salaire bac +3. Ce décret est profondément injuste. Il y a urgence à agir afin d'assurer une meilleure prise en charge des soins en orthophonie. C'est en ce sens que la fédération nationale des orthophonistes propose des pistes d'amélioration selon six axes. Ainsi, elle propose d'augmenter et d'améliorer la répartition de la démographie professionnelle, d'ouvrir l'accès direct à certains soins orthophoniques sans l'intermédiaire de la prescription médicale, de faire de l'accès à la communication une grande cause nationale, de lancer des campagnes nationales d'information sur les troubles de la communication, améliorer le dépistage, le repérage et la prise en charge très précoce, de gérer l'urgence et organiser la prise en soins, accompagner les aidants et enfin réguler les demandes. Ces propositions seront utiles et efficaces pour une amélioration des conditions d'accès aux soins en orthophonie. La situation est préoccupante. Il lui demande quelles mesures elle va engager afin d'enrayer ce phénomène de désertification des orthophonistes.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Dharréville](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (13^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 20180

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2019](#), page 5092

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)